

Atelier n°4

d'élaboration du Plan Climat de la Communauté de communes Inter-Caux Vexin

Thème Economie, tourisme, déchets

Le 09 / 12 / 2021, les participants du Club Climat réunis dans le cadre de la phase d'élaboration du Plan d'actions ont fait les propositions suivantes, répondant aux enjeux identifiés et axes stratégiques retenus pour le PCAET par les élus lors de la réunion du conseil communautaire du 21 octobre dernier. Ces dernières feront l'objet, avant leur formalisation dans le plan d'actions du Plan Climat Air Energie du territoire définitif :

- D'une étude afin d'en déterminer la faisabilité technique, budgétaire et organisationnelle (identification de la maîtrise d'ouvrage opérationnelle en fonction des compétences de chacun, faisabilité technique et juridique, budget, partenariats à développer, échéancier) ;
- D'un débat et d'une validation par les élus au sein des instances de la CCICV, afin d'arbitrer les équilibres au sein des thématiques et entre les thématiques, et définir les priorités ;
- D'une concertation avec les partenaires (Etat, Région, Département, Chambres Consulaires...) et instances de participation de la CCICV (Conseil de développement, conférence des Maires...).

Travailler avec le monde économique sur la RSE, développer les retours d'expérience, la sensibilisation et l'information des entreprises

- Créer un poste d'animateur économique du climat, chargé de recenser les entreprises, les sensibiliser aux problèmes climatiques, les informer, les conseiller et les mettre en réseau.
- Réaliser un état des lieux des acteurs économiques présents sur le territoire.
- Recenser les entreprises, au niveau communal.
- Travailler également avec la CCI, la CMA, les syndicats professionnels, afin de compléter ce premier recensement.
- Réaliser une enquête auprès des entreprises, sur leur activité, leur nombre de salariés, leurs bonnes pratiques, leurs déchets, leurs besoins.
- Mettre en valeur les entreprises les plus innovantes en matière climatique et environnementale.
- Multiplier les rencontres physiques avec les responsables d'entreprise (rôle de l'animateur économique, éventuellement avec le soutien du Club de développement)
- Organiser une Journée de mobilisation des entreprises ouverte au public (Inter-Eco Vexin ?), invitant les entreprises de toute nature à venir se présenter, mettre en valeur leur savoir-faire, faire connaître leurs bonnes pratiques et débattre (colloque, etc.)
- Initier un Club d'entreprises RSE, engagées en faveur du Climat, facilitant les échanges et les retours d'expérience.
- Organiser des rencontres avec des entreprises ayant engagé des actions fortes en matière climatique, afin de faire bénéficier les entreprises locales de retours d'expérience positifs – et rentables.
- Y associer les associations, les agriculteurs, sur des thématiques précises (notamment : déchets).

Agir pour réduire les émissions de gaz à effet de serre du monde économique

- Informer les artisans, commerçants, entreprises des aides auxquelles elles ont droit pour la mise en place d'investissements et de démarches responsables (Chèque vert, Climaxion, etc.) Remarque : voir notamment : [https://www.climaxion.fr/docutheque/aid ... circulaire](https://www.climaxion.fr/docutheque/aid...circulaire) .

- Informer les artisans et les commerçants sur les différents labels « verts » correspondant à leur activité.
- Initier avec les chambres consulaires et l'Ademe des démarches d'aides et d'assistance aux entreprises souhaitant réduire leur impact carbone et environnemental. Notamment :
 - En partenariat avec la CCI et la CMA, promouvoir une opération « Eco-défis », renouvelable annuellement ; y compris pour les acteurs du tourisme et de la restauration. Voir : [https://www.economiecirculaire.org/init ... cants.html](https://www.economiecirculaire.org/init...cants.html)
- Initier avec l'Ademe une démarche « TPE-PME : gagnante à tous les coûts ». (Rappel : les entreprises ne payent cette prestation d'accompagnement que si les économies prévisionnelles identifiées dépassent un certain seuil.) Voir par exemple : [https://www.entreprises.cci-paris-idf.fr ... -les-couts](https://www.entreprises.cci-paris-idf.fr...-les-couts)
- Réaliser une enquête sur les besoins de formation des entreprises en matière climatique, et renforcer l'information des acteurs.
- Offrir aux entreprises la possibilité de réaliser un bilan carbone à moindre coût, assorti de préconisations - et les accompagner dans leur mise en œuvre.
- Travailler avec la Chambre de commerce et d'Industrie, l'Ademe, la région, et tous les acteurs de la transition écologique travaillant avec le monde économique.
- Envisager la possibilité de contracter avec un bureau d'études pour une offre mutualisée, permettant d'offrir aux entreprises un bilan carbone à coût réduit.

Favoriser les mutualisations et le développement d'une économie circulaire.

- Initier des Plans de déplacement interentreprises dans les ZA.
- Et rappeler aux entreprises de plus de 100 salariés l'obligation qui leur incombe de réaliser un Plan de Déplacements. (La loi sur la transition énergétique demande aux entreprises de plus de cent salariés sur un même site d'élaborer un plan de mobilité - et de le transmettre aux collectivités qui sont autorités organisatrices du PDU).
- Initier des mutualisations de moyens entre les entreprises du territoire (mise en place de services mutualisés tels que le gardiennage, les transports, la logistique, les achats groupés, la gestion des déchets, l'entretien des espaces verts, la mutualisation d'équipements - machines, navettes, salles de réunion – les achats groupés - ou même le partage de compétences via des groupements d'employeurs. Etc.)
- Travailler avec les associations de commerçants, pour initier des mutualisations.
- Achats groupés, livraisons, etc.
- Développer l'économie circulaire et l'écologie industrielle.
- En organisant des rencontres croisées entre tous les entrepreneurs locaux, afin de faciliter les échanges intra-territoriaux, et d'identifier de façon croisée les déchets et les différents besoins de ces acteurs.
- En y associant les autres acteurs du territoire (notamment : associations, Ressourcerie, etc.)
- Remarque : éventuellement, adhérer au réseau Synapse, Réseau national de l'écologie industrielle et territoriale. Voir : <https://www.reseau-synapse.org/#page1:local>

Eviter le gaspillage, réduire les tonnages de déchets, favoriser le recyclage et le réemploi

- Renforcer la communication en matière de déchets, et insister, en priorité, sur la réduction des tonnages.
- Renforcer la communication autour du label « Territoire zéro déchets, zéro gaspillage ».
- Sensibiliser les habitants, en multipliant les visites au SMEDAR

- Organiser une sensibilisation des scolaires (éventuellement en conventionnant avec l'association Vagabond.es de l'énergie.)
- Organiser un défi « Familles zéro déchets ». Voir notamment : <https://www.famillezerodechet.com/>
- Etudier la possibilité de revendre aux habitants les repas non consommés de la cantine scolaire.
- Cf. l'expérience de la commune de Congrier (Mayenne). Voir : [https://www.francebleu.fr/infos/economi ...1602695490](https://www.francebleu.fr/infos/economi-...1602695490)
- Mieux informer les entreprises, sur les obligations qui s'imposent à elles en matière de déchets.
- Inciter les artisans à conventionner afin de faciliter le recyclage de leurs déchets.
- Mieux informer les habitants sur la nécessité de demander aux entreprises effectuant des travaux à leur domicile un bordereau de dépôt de leurs déchets.
- Développer une formation au compostage des déchets, auprès de tous les habitants possédant un jardin.
- Inciter les agriculteurs à ouvrir un espace de dépôt des déchets verts, pouvant leur fournir un engrais issu de matière organique.
- Profiter des aides de l'Ademe, pour lancer une étude sur la future collecte des biodéchets par les collectivités, rendue obligatoire à l'horizon 2024.
- Sensibiliser les commerçants à la vente en vrac, et soutenir les initiatives mutualisées visant à réduire les emballages (notamment : plastique).
- Lutter contre les dépôts sauvages, si besoin par la mise en place de caméras de surveillance.

Agir pour un tourisme écologique

- Développer des circuits touristiques « verts », sur le territoire ; et mettre en place un schéma de la randonnée, axé sur les circulations douces et la mise en valeur des producteurs locaux.
- Former / sensibiliser les acteurs du tourisme, et leur présenter l'ensemble des labels existants en matière de tourisme responsable.
- Agir pour développer le « tourisme local » et inciter les habitants à mieux connaître leur propre territoire.

Faire des communes et de la Communauté des éco-acteurs exemplaires

- Afficher et mettre en œuvre une politique d'achats « durables » des collectivités.
- Introduire l'environnement et le social dans les appels d'offres des marchés publics, mais aussi des clauses environnementales et des « clauses carbone » et dans le choix des devis simples et des achats groupés.
- Pour cela, former les élus et les services.
 - ✓ Formation technique, permettant d'opter pour les solutions climat les plus efficaces.
 - ✓ Formation juridique, permettant d'introduire des critères climat dans les appels d'offres, en toute légalité.
 - ✓ Proposer aux élus une formation de type « La fresque du Climat ».
- Informer largement les entreprises sur ces nouveaux critères.
- Développer une sensibilisation à l'alimentation décarbonée – notamment en direction des scolaires.